



CLASSIQUES
GARNIER

BÉRAUD (Philippe), « Du travail à façon de la multitude au coopérativisme de plateforme. Quelques réflexions sur le *Digital Labor* », *Études digitales*, n° 3, 2017 – 1, *Variations digitales et transformation du milieu*, p. 203-212

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08531-7.p.0203](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08531-7.p.0203)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

DU TRAVAIL À FAÇON DE LA MULTITUDE AU COOPÉRATIVISME DE PLATEFORME

Quelques réflexions sur le *Digital Labor*

Après que les usages de l'Internet aient suscité durant une longue période après sa naissance des interprétations positives sur la nature désintéressée des multiples formes de participation de l'internaute-contributeur, les années récentes ont fait émerger des interrogations contradictoires sur la problématique du Digital Labor¹. Pour reprendre une expression imagée de Dominique Cardon : « Internet était sympa, il ne l'est plus² ». Des réflexions critiques questionnent la manière dont les plates-formes numériques exploitent et valorisent les contributions des internautes, qui apparaissent désormais comme une source d'appropriation de valeur, voire une forme de travail aliéné. Nous présenterons ici brièvement deux interprétations de ce tournant. La première s'interroge sur la nature et la résonance historique du Digital Labor ; la seconde est consacrée, à travers les extraits d'un entretien, à l'exposé des positions de l'un des premiers initiateurs du débat sur ce phénomène aux États-Unis, Trebor Scholz.

DIGITAL LABOR ET MULTITUDE AU TRAVAIL : LA PROTO-INDUSTRIALISATION DE L'INTERNET ?

Décidément, l'Internet s'éloigne de plus en plus du paradigme du don pour se rapprocher d'une économie de l'échange marchand et de

-
- 1 Voir notamment les articles qui composent le dossier publié en janvier 2016 par la rédaction d'InaGlobal, *Autour du Digital Labor*, disponible en ligne : <http://www.inaglobal.fr/numerique/dossier/autour-du-digital-labor-8779>
 - 2 Dominique Cardon, « Internet par gros temps », dans D. Cardon et A. Casilli, *Qu'est-ce que le Digital Labor ?*, INA Éditions, Paris, 2015, p. 40.

la production capitaliste, où la réciprocité cède la place à la recherche d'équivalence, ou plutôt même aux asymétries de marché dans le cas du Digital Labor. Les symptômes de ce tournant chrématistique ne manquent pas. Ainsi, alors que Google tend à passer du statut de monopole technologique à celui de quasi-monopole naturel, suscitant bien des interrogations sur l'opportunité et l'efficacité d'une régulation d'agence qui pourrait lui être appliquée, la nouvelle économie industrielle des plateformes semble dans le même temps plonger innovateurs, contributeurs et travailleurs de l'Internet dans une forme de proto-industrialisation paradoxale dont le Digital Labor deviendrait la manifestation. Le paradoxe est double, dans la mesure où, face à ce phénomène, le système technique associé à l'Internet en vient à favoriser l'atomisation plutôt qu'une « intellectualité de masse³ », et où sa modernité se conjugue de manière dualiste avec l'émergence de zones croissantes d'informalité.

Concernant le premier point, le Digital Labor pourrait se définir comme un régime de production s'appuyant sur le *travail à façon* dont il actualiserait le contenu historique. À l'image du producteur de l'ère proto-industrielle européenne des XVIII^e et XIX^e siècles, le contributeur s'insère comme travailleur indépendant dans un processus de transformation initié par le donneur d'ordre, ici le traitement des données pour les grandes plateformes. Il possède ses propres outils, ici ordinateur, tablette, smartphone, applications et connexion Internet, et crée de la valeur par son travail parcellaire, à des stades intermédiaires de la production.

La grande différence est que le travail à façon de la proto-industrialisation des siècles passés a précédé ou accompagné la socialisation des collectifs de producteurs dans la fabrique puis dans l'usine, alors que le Digital Labor s'appuie au contraire sur l'éclatement des collectifs et la désocialisation du travail. Nous avons qualifié ces phénomènes, dans un ouvrage déjà ancien, et à partir d'une perspective économique différente, de « globalisation primitive du capital⁴ ». Les nouveaux « temps modernes » se déroulent donc en dehors de l'entreprise, chez les producteurs eux-mêmes. De fait, l'économie des plateformes a pour

3 Selon la définition qu'en donne Paolo Virno dans ses notes sur la notion de « general intellect » chez Marx : <http://www.multitudes.net/Quelques-notes-a-propos-du-general/>

4 Philippe Béraud et Jean-Louis Perrault, « La transition sans le développement : vers une globalisation primitive du capital », in Jean-Pierre Gern, *Économies en transition*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1995.

corollaire la multitude au travail, avec des formes de division des tâches dominées par la gouvernance des algorithmes.

Si le coût en développement des activités, ou coût marginal à long terme, est décroissant et tend vers des valeurs très réduites, c'est non seulement parce que la masse des contributeurs s'accroît à chaque nouveau flux de clics, mais aussi parce que le Digital Labor bénéficie de l'informalité qu'il contribue à créer. C'est ici notre deuxième remarque. Les coûts de transaction sont d'autant plus faibles que les asymétries d'information entre producteurs et plateformes sont fortes. En témoignent notamment le morcellement des tâches, la faiblesse du pouvoir de négociation des contributeurs, le caractère aléatoire des rémunérations, l'absence de règles et de droits sociaux.

Le Digital Labor n'emprunte pas seulement au travail à façon de l'ère proto-industrielle, il prend également la forme d'un dualisme qui rejette nombre d'activités hors du cadre légal et formel, vers un nouveau type d'économie informelle. Celui-ci présente certaines caractéristiques marquantes du secteur traditionnel, tel que les économistes du développement les ont analysées dans le cadre de la juxtaposition au secteur moderne, comme l'absence de régulations juridiques et contractuelles, le non-respect des dispositions fiscales et réglementaires, et plus généralement la défaillance de l'intervention publique⁵.

Pendant, si « l'économie informelle peut se définir comme un domaine où les activités ne sont pas régies par une législation⁶ », elle n'en constitue pas moins, et pour cette raison précisément, une forme d'organisation qui garantit des transferts de valeur au bénéfice du secteur formel. Dans le cas du Digital Labor, l'informalité se conjugue avec de grandes vagues d'innovation technologique et une intensité capitaliste élevée. Mais la répartition en quelque sorte administrée entre activités formelles et informelles, et les prélèvements en travail opérés sur les premières au profit des secondes, apparaissent de même nature que les phénomènes analysés dans le cadre du modèle dualiste classique

5 Voir notamment l'étude de Friedrich Schneider, Andreas Buehn et Claudio E. Montenegro, « New Estimates for the Shadow Economies all over the World », *International Economic Journal*, 24 : 4, 2010, 443 – 461.

6 Yvon Pecqueur, « L'économie informelle, une activité organisée "hors régulation" ? », *Économie et management*, n° 159, avril 2016, p. 4. Sur l'informel et le dualisme, voir également les travaux importants menés respectivement, à différentes époques, par André Nicolai, Carlo Benetti, Jean Coussy et Philippe Hugon.

de l'économie du développement. De ce point de vue, l'informalité induite par le Digital Labor s'affirme bien comme la contrepartie de la juxtaposition formelle de l'économie des plateformes et des modèles consuméristes de la gratuité.

Le cycle d'innovations majeures portées par l'Internet peut donc s'accompagner d'une résurgence de formes d'organisation proto-industrielle. Et l'économie industrielle des plateformes produit de l'informalité qui résonne avec le modèle dualiste de l'économie du développement. Ces convergences paradoxales contribuent à élargir les conditions d'extraction de la valeur propres aux fonctions d'intermédiation et de transaction qui tendent à dominer le développement des réseaux et services numériques interactifs.

Les circuits commerciaux intermédiés peuvent prendre la forme d'une place de marché où le rôle d'interface entre l'offre et de la demande laisse une commission confortable à un « commissaire-priseur » intéressé et pour cette raison bien peu walrasien. La réduction des coûts de transaction à la Coase-Williamson pour les vendeurs ou les acheteurs potentiels justifie l'activité de médiation, comme dans le cas des infomédiaires. Un raisonnement à la Kirzner sur la compensation des asymétries de marché entre les « *would be buyers* » et les « *would be sellers* » trouve ici un champ d'application à la mesure des ambitions analytiques de l'école autrichienne sur l'économie de découverte, où la fonction d'intermédiation deviendrait le propre de l'entrepreneur⁷. Cependant, le modèle d'un « pur intermédiaire », comme on le dirait d'un *pure player*, peut également évoluer vers une appropriation et une valorisation des infrastructures informatiques et logistiques du commerce international, en acceptant les coûts fixes élevés des immobilisations liées aux moyens de stockage, de traitement et de distribution des marchandises, comme en témoigne l'économie du bazar virtuel portée par des entreprises comme Amazon ou Alibaba.

D'avantage encore, la fonction d'intermédiation peut se traduire par une maîtrise des conditions de production et de consommation des services, avec une captation de la valeur en aval du côté du client final et en amont du côté des producteurs, à l'image des prélèvements opérés par Uber ou Airbnb sur le travail de leurs collaborateurs indépendants. D'autres

7 Cf. Israel M. Kirzner, *Competition and Entrepreneurship*, University of Chicago Press, Chicago, 1973.

plateformes, à l'instar de Google ou de Facebook, s'appuient sur les retombées d'un marché biface, où la valeur de l'activité d'intermédiation, déterminée par les revenus publicitaires, est proportionnelle aux effets induits par l'intensité relationnelle et le traitement des données des utilisateurs.

Dans tous ces cas, l'intermédiaire devient un intermédiaireur, conjuguant le plus souvent différents modèles économiques, propres à maximiser les externalités de réseau. Le Digital Labor introduit une nouvelle dimension dans la composition des chaînes de valeur, qui s'affirme sous une forme ou une autre comme une caractéristique commune à toutes les grandes plateformes. Cette dimension tend à maximiser les économies internes, avec les effets induits par le Digital Labor sur la baisse des coûts d'intermédiation. Elle tend également à maximiser les économies externes, avec l'amélioration de la productivité et la progression des économies d'apprentissage favorisées par le Digital Labor à l'échelle de plusieurs plateformes, ainsi que la baisse du coût en développement des réseaux et infrastructures utilisés par la multitude au travail.

Économies internes et externes, externalités de réseaux, les conditions d'extraction de la valeur liées à l'économie industrielle des grandes plateformes invitent à réfléchir sur les formes alternatives d'organisation des réseaux et services numériques interactifs. Le Digital Labor fait apparaître des formes archaïques de division du travail, en parcellisant la production et en atomisant les producteurs. L'économie de la contribution propose de réviser les objectifs et les moyens de création et de distribution de la valeur. Elle repose sur un processus délibératif qui fait du travail la source de la valeur contributive⁸. En renversant la perspective du Digital Labor, la contribution pourrait devenir la nouvelle économie industrielle des plateformes.

La double interprétation, sur la proto-industrialisation de l'Internet et sur l'informalité qui accompagnent le Digital Labor, ainsi que l'alternative de la contribution, pourraient être également alléguées pour accompagner les analyses critiques de Trebor Scholz, qui propose de son côté d'opposer au caractère excluant de l'économie industrielle des plateformes un modèle fondé sur le coopérativisme.

8 Voir notamment Philippe Béraud et Franck Cormerais, « Économie de la contribution et innovation sociétale », *Innovations, Cahiers de l'innovation*, n° 34, 2011, p. 163-183.

DIGITAL LABOR OU COOPÉRATIVISME ?
POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DE PLATEFORMES
Un entretien avec Trebor Scholz

Trebor Scholz est un universitaire et activiste américain d'origine allemande. Il enseigne à la New School à New York, où il anime notamment des séries de conférences, *The Politics of Digital Culture*. L'ouvrage collectif qu'il dirigea en 2012, *The Internet as Playground and Factory*⁹, peut être considéré comme une référence importante, à la source des discussions sur le Digital Labor, même si des réflexions sur ce thème avaient émergé par ailleurs¹⁰. Il a publié depuis d'autres travaux sur le Digital Labor et sur les alternatives possibles, notamment *Platform Cooperativism vs. the Sharing Economy*¹¹ et *Platform Cooperativism*¹². Trebor Scholz a été également à l'initiative d'un symposium international, « Platform Cooperativism, The Internet, Ownership, Democracy », qui s'est déroulé en novembre 2014 à la New School, à New York¹³. Son dernier ouvrage, *Uberworked and Underpaid*¹⁴, est consacré aux transformations du statut du travail, en lien avec ses travaux précédents. Dans l'extrait de l'entretien qui suit, Trebor Scholz livre l'évolution de ses réflexions sur le Digital Labor.

Philippe BÉRAUD : L'ouvrage collectif que vous avez dirigé en 2012, *Digital Labor : The Internet as Playground and Factory*, a mis l'accent sur la dynamique du Digital Labor. Il a été jugé à l'époque par de nombreux spécialistes comme une étude séminale sur le statut ambivalent et peut-être le côté sombre de l'utilisation d'Internet, concernant notamment les stratégies de plateformes par l'intermédiaire desquelles les

9 Trebor Scholz (ed.), *Digital Labor : The Internet as Playground and Factory*, Routledge, London, 2012.

10 Voir en particulier Hervé Guillaud, « Vers des plateformes réellement collaboratives » (commentaires) : <http://www.internetactu.net/2015/11/25/leconomie-solidaire-necessite-un-internet-de-la-solidarite/>

11 <https://medium.com/@trebors/platform-cooperativism-vs-the-sharing-economy-2ea737f1b5ad#.ootn4u1ug>

12 http://www.rosalux-nyc.org/wp-content/files_mf/scholz_platformcooperativism21.pdf

13 <http://www.newschool.edu/pressroom/pressreleases/2015/platformcooperativism.htm>

14 Trebor Scholz, *Uberworked and underpaid*, Polity Press, Cambridge, 2016.

entreprises utilisent le travail des internautes pour collecter et exploiter des quantités massives de données afin de développer leurs modèles commerciaux. Depuis cet essai, vous avez publié d'autres articles sur le sujet. Vous avez également organisé en Novembre 2014, un colloque sur « Platform Cooperativism, The Internet, Ownership, Democracy », qui s'est déroulé à la New School. Il importe de noter que peu de travaux sur le Digital Labor ont été publiés en France au cours de cette période, à l'exception notable de ceux d'Antonio Casilli. Pouvez-vous expliquer comment votre réflexion sur le travail numérique a évolué depuis votre essai critique de 2012 ?

Trebor SCHOLZ : Sur la base d'un texte que j'ai rédigé en 2008, la conférence *The Internet as Playground and Factory* a eu lieu un an plus tard.

Une grande partie du débat avait pour origine les travaux des opéraïstes italiens et aussi l'essai de Tiziana Teranova, *Free Labor*, dont l'influence a été très importante. La discussion a porté sur la notion de *playbor* (jeu + travail) ou ce que j'appelle « le travail des données » (*data labor*). Il s'agissait de montrer que la reconnaissance des activités sur les plateformes de médias sociaux devait être interprétée comme un travail. Un Digital Labor. À cette époque, les gens hochaient la tête en signe d'incrédulité. « Cette activité ne peut être du travail », soulignaient beaucoup d'entre eux.

En termes d'interprétation périphérique, il y avait une reconnaissance précoce que des travailleurs de la maintenance pas très glamour, cachés derrière le rideau de l'Internet, étaient à la source de nouvelles formes de travail. Pensez à des systèmes de *crowdsourcing* comme *Mechanical Turk* ou *CrowdFlower*.

Cette discussion sur le travail de la foule (*crowd work*) est devenue plus centrale au fil du temps, en fonction de la prise de conscience que les travailleurs débutants gagnaient entre 2 et 3 \$ l'heure sur ces plateformes. Les débats ont commencé à se focaliser davantage sur ce genre de travail et également sur la situation des syndicats face à ce phénomène.

Au cours des deux ou trois dernières années, le débat public s'est déplacé vers l'« économie du partage » (*sharing economy*) et, plus largement, ses implications pour l'avenir du travail. Parallèlement aux questions

sur les avantages sociaux, la déclassification (*misclassification*) et la perte drastique des droits des travailleurs sont devenues des interrogations plus répandues.

En 2015, cette problématique a acquis de la maturité, passant d'une période dominée par la critique pour entrer dans une réflexion sur les solutions de rechange. C'est à ce moment que j'ai proposé le principe des plateformes fondées sur le coopérativisme (*platform cooperativism*).

PB : Les caractéristiques du Digital Labor tendent à approfondir le fossé entre le travail et l'emploi. Certains pensent que cet écart croissant est le résultat des innovations disruptives liées aux technologies de l'information et de la communication, et aux applications numériques qui les prolongent dans l'économie et la société. L'Internet en ce sens serait devenu une machine à exploiter et aliéner les compétences et les capacités des individus. D'autres pensent que l'écart entre le travail et l'emploi est une conséquence de la dérégulation néolibérale qui utilise l'Internet comme une force motrice. Au-delà du débat récurrent sur la nature et l'impact de l'innovation et du changement technologique, devons-nous penser que la baisse de l'emploi est le résultat de la puissance envahissante des plateformes du capitalisme numérique dont les principaux acteurs pourraient détruire plus de valeur qu'ils ne contribuent à en créer ?

TS : Nous ne pouvons pas penser à ce sujet de manière isolée. L'économie numérique reflète la société en général, marquée au cours des quarante dernières années par une transition irrésistible de l'emploi vers les formes contingentes de travail. Les changements du marché du travail à l'époque de l'Internet (par exemple, *UpWork* avec 10 millions de travailleurs ou *Crowdfunder* avec 2 millions) ont contribué à rendre le travail plus dense, déresponsabilisant et distribué.

Les travailleurs ont perdu leurs droits et protections en échange d'un peu plus de souplesse. Mais ce n'est pas la technologie qui est à blâmer ; c'est le résultat de la logique extractive des modèles d'affaires propres à cette nouvelle économie. Comme je le suggère, les coopératives, les syndicats et les villes pourraient utiliser cette technologie pour favoriser l'avènement d'un meilleur avenir du travail et d'un Internet plus juste.

PB : Vous proposez une nouvelle approche sociale et culturelle fondée sur le coopérativisme des plateformes, ou les plates-formes contributives pour parler comme Bernard Stiegler. Vous avez présenté cette approche dans des articles récents, *Platform Cooperativism vs. the Sharing Economy* et *Platform Cooperativism*. Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par ce modèle coopérativiste ? Dans quelle mesure votre interprétation est-elle influencée par l'approche des biens communs ?

TS : L'Internet d'aujourd'hui ne ressemble guère au réseau ARPA conçu dans la période post-Spoutnik. Nous constatons que nos sources de divertissement, les plates-formes où des millions d'Américains se connectent chaque jour au travail, ainsi que les applications sur nos téléphones mobiles qui nous gardent connectés et engagés dans des boucles de rétroaction constante, sont détenues par un petit nombre de propriétaires et d'actionnaires. C'est tout simplement inacceptable et c'est pour cette raison que j'ai proposé une théorie de la plateforme fondée sur le coopérativisme en 2014.

L'approche du coopérativisme des plateformes revêt deux principes fondamentaux : la propriété collective et la gouvernance démocratique. Ces principes sont le fruit de 135 ans d'autogestion ouvrière, des quelque 200 ans du mouvement coopératif, et plus récemment, de la production par les pairs, articulée sur les communs, avec l'économie numérique compensée. Vous pouvez mesurer ainsi ce que le coopérativisme signifie.

Et le terme plateforme fait référence à des endroits où nous passons du temps, nous travaillons, nous bricolons, et nous produisons de la valeur après que nous ayons allumé nos téléphones ou nos ordinateurs. Au lieu des *likes* du travail approprié par Uber, les plateformes logistiques ou les places de marché en ligne, des entités telles que les coopératives, les communautés, les villes, ou les syndicats inventifs devraient adopter cette technologie pour la remodeler de manière créative – intégrer leurs valeurs – et la faire fonctionner pour soutenir les économies locales. Pourquoi un village au Danemark ou une ville comme Marfa dans les régions rurales du West Texas doivent générer des profits pour quelque 50 personnes dans la Silicon Valley s'ils pouvaient créer leur propre version d'Airbnb ? Au lieu d'essayer

d'être la prochaine Silicon Valley, générant des profits pour quelques-uns, ces plateformes pourraient être créatrices de valeur d'usage pour la communauté.

Philippe BÉRAUD
IMT Atlantique
Institut Mines-Télécom